

ce que je vois et entends chaque jour. Je puis ajouter, cependant, que par leur propre connaissance, beaucoup sont convaincus, qu'ils se tireront mieux d'affaire en Canada qu'aux Etats-Unis.

D'autres ouvriers anglais actuellement aux Etats désirent venir ici. Il y a quelques jours, j'ai reçu la lettre collective d'un grand nombre de personnes établies depuis quelque temps au Massachusetts. Elles ne sont pas satisfaites du pays, ni des gages qu'elles reçoivent, et paraissent fermement décidées à venir au Canada. Je suis actuellement en correspondance avec ces personnes.

Puisque j'en suis sur ce chapitre, je crois pouvoir faire observer que les émigrants, qui croient avantageux de prendre la voie de New-York pour venir en cette province sont la victime de bien des impositions et vexations. Il est vrai qu'à ce dernier port ils obtiennent leurs *billets de complet parcours* jusqu'à Montréal mais ce passage n'est pas direct comme il devrait l'être, car au lieu de les diriger par Troy et le chemin de fer Central du Vermont, on les envoie par le chemin de fer Central de New-York, et le pont suspendu, ou par Rochester, Rome et Ogdensburg, etc., ce qui les expose à des retards inutiles et souvent à une détention de leurs bagages, sans compter un surcroît de dépense. Il y a en outre des règlements de douane qui assujétissent les émigrants à beaucoup de contrariété, qu'un voyageur expérimenté évite facilement, mais qu'eux ne peuvent éviter, vu que ces règlements leur sont tout-à-fait inconnus. La voie du St. Laurent est la plus avantageuse de toutes pour ceux qui se proposent d'émigrer au Canada.

Billets à moitié prix.—Grâce à l'obligeance des MM. C. J. Brydges, le gérant du Grand Tronc ; Alex. Millory, de la compagnie de navigation intérieure ; J. B. Lamère, de la compagnie du Richelieu, et des officiers de ses différents bateaux, j'ai pu donner de ces billets à beaucoup d'émigrants pauvres, quoique non indigents, et éviter beaucoup de déboursés à cette agence.

Capitation.—M. Crispo, le percepteur de douane, dit n'avoir reçu que \$2 pour cet impôt durant la saison.

Hôpital.—Le Dr. Ross, médecin interne de l'hôpital-général, m'a transmis son rapport de l'année, lequel porte à 46 le nombre reçu dans cette institution, et à un seul décès, celui d'un enfant.

Santé et condition.—Généralement bonnes. Aucune mention de maladie épidémique.

Capital.—A cet égard, je me permets de renvoyer à la question 5, de l'annexe de mon rapport.

Conclusion.—Le département est tenu à de la reconnaissance envers les sociétés St. George, St. Patrice, St. André, et Allemande pour l'aide empressée qu'elles ont su me donner, et les secours que, dans la mesure de leurs moyens, elles ont distribués aux émigrants pauvres qui leur ont été recommandés. M. Wm. Brown, le directeur de la maison d'industrie et de refuge, a toujours donné asile et assistance à ceux qui se trouvaient dans le besoin, et pour ce, il a droit aux sincères remerciements de cette agence.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

L. Stafford, Ecr.,
Agent de l'Immigration,
Québec.

(Signé)

JNO. J. DALEY,
Agent de l'Immigration.

[COPIE de l'original expédié à M. Stafford, le 29 décembre 1869.]

RAPPORT DE L'AGENCE DE MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 DÉCEMBRE 1869.

1. Indiquez le nombre et l'origine des émigrants qui sont venus dans votre agence, la route par laquelle ils sont venus, et leur destination probable?—Le nombre total des émigrants venus à Montréal, est de 30,670½, savoir : par les Etats-Unis, 1,556 ; et par le St. Laurent, 29,114½. Restés au Canada, 11,733½ ; allés aux Etats-Unis, 18,937. Pour les émigrants qui se sont directement adressés à cette agence, pour en obtenir des renseignements, de l'aide, etc., voir le tableau ci-joint :—